



Procédure de la formation permis bateau

Procédure pour permettre une formation permis bateau pendant des séjours de courte à très courte période. L'hébergement pourra se faire dans la Résidence Pierre & Vacances Les Rives de Cannes Mandelieu du printemps à l'automne.

La date de référence du jour J : le lundi matin, car les sessions d'examens sont toujours organisées par la DDTM ce jour-ci. Plusieurs sessions sont possibles : 9h, 10h, 11h. Le jour J est à officialiser par le candidat à l'inscription.

Timing à respecter :

A- J-30 : Le candidat doit définir la date choisie de l'examen. Sud-Est-Nautic envoie deux formulaires pour l'inscription (CERFA d'inscription, certificat médical).

B- J-25 : Retour des formulaires avec les deux photos d'identités et une photocopie de la carte d'identité du candidat, ainsi que le règlement et les timbres fiscaux (108€).

C- J-23 : À réception de B, nous envoyons le livre de code et les identifiants pour l'accès au site des examens blancs à toutes heures.

D- J-4 : Le candidat doit faire régulièrement moins de 10 fautes aux examens blancs et avoir pris des notes des points incompris afin de les travailler en séances de formation en salle.

E- J-2 : Le samedi matin ou après-midi, Sud-Est-Nautic organise le cours en salle de 5h.

F- J-1 : Le Dimanche une sortie en bateau, de 3h30/4h : 2heures à la barre et 1h 30/2h en matelotage.

G- J-J : Examen théorie aux affaires maritimes, 22 quai Lunel -Nice.

H- Validation de la pratique chez Sud-Est-Nautic.

I- Envoi du permis par les affaires maritimes à votre domicile.

Si le candidat séjourne une semaine (du samedi au samedi) la pratique sera effectuée durant sa semaine de vacances, après l'examen de l'épreuve théorique en salle.

Si le candidat a une difficulté d'hébergement, nous pouvons apporter une assistance pour obtenir un logement dans la Résidence Pierre & Vacances Les Rives de Cannes Mandelieu à des tarifs étudiés.